

## PREPARER UNE SORTIE DE PLEINE NATURE

Quelle que soit son expérience, il ne faut pas négliger la préparation. La reconnaissance du site où va se dérouler l'activité est indispensable. Les dangers potentiels sont identifiés et un itinéraire sûr est choisi en conséquence. Un itinéraire de repli (avec éventuellement des abris) doit être prévu dans certains cas, notamment pour les randonnées longues ou les sorties en montagne. Une météo défavorable peut perturber une sortie. Il faut penser à appeler Météo France la veille de l'activité.

**L'enseignant est responsable de sa classe.** Mieux vaut annuler ou faire demi-tour si des imprévus surviennent. Selon le site, il peut être prudent de se signaler à l'avance à un service de secours et d'expliquer son itinéraire.

### S'assurer que les participants ont reçu l'information nécessaire :

- heure de départ et de retour
- équipement vestimentaire à prendre
- quelles chaussures prendre (bottes, marche...)
- pique-nique et boisson sont-ils nécessaires ?
- niveau de difficulté de la sortie

### Penser au matériel collectif :

*Pour la sécurité :* - couverture de survie, sifflet, carte et boussole, canif, briquet ou allumettes

- trousse à pharmacie
- fiche de procédure d'urgence
- PAI éventuels
- téléphone portable

*Pour le confort :* - eau supplémentaire

*Pour l'activité :* - jumelles, télescope, guides ...  
- outils pédagogiques

### La trousse de secours (voir fiche dédiée)

- Elle permettra de faire face aux petits problèmes (égratignures, blessures) qui ne manquent pas de se présenter lors des activités. Prenez l'habitude de l'emporter systématiquement même si elle peut vous sembler un « poids mort » et même si un autre accompagnateur est censé prendre la sienne. Assurez-vous qu'elle est accessible à tout moment. Elle doit être facilement identifiable par une grosse croix rouge.

### Si un problème surgit, il faut demander de l'aide :

- Penser d'abord à la protection du groupe, assurez vous que le restant du groupe n'est pas menacé. Chargez quelqu'un de l'encadrer.
- Prévenir les secours
- Prévenir l'établissement scolaire
- Une formation de base au secourisme vous apprendra les gestes qui peuvent sauver des vies.

Ne pas administrer un médicament de sa propre initiative. Les médicaments de la trousse à pharmacie seront utilisés sur autorisation médicale sauf en cas de détresse grave. Si un problème survient, il faut solliciter les conseils du médecin du SAMU en appelant le 15. Il saura vous conseiller sur la marche à suivre et couvrira votre intervention. **Il est donc utile d'avoir quelques médicaments dans sa trousse à pharmacie, même si on n'a pas le droit de les utiliser de sa propre initiative.**